

Grille d'analyse – Action d'accès au droit : _____

ANALYSE DES BESOINS	Observations
Thématiques (généraliste ou spécialisé) :	
Public visé (typologie) :	
Périmètre d'intervention (territoire/réseau) :	
Origine et signalement du besoin (commande publique ou initiative associative) :	
Ancienneté de l'action :	
EVALUATION DES REPONSES EXISTANTES	
Cartographie des actions (actions identiques ou proches) :	
Spécificité méthodologique de la réponse apportée :	
Complémentarité avec d'autres dispositifs sur un même territoire :	
ADAPTATION DE L'ACTION AUX BESOINS	
Gratuité du conseil ou de l'information :	
Confidentialité (entretien individuel) :	
Durée de la consultation :	
Respect de la déontologie :	
Accessibilité des lieux d'accueil (conditions) :	

Grille d'analyse – Action d'accès au droit : _____

Ajustement par rapport à l'évolution des besoins (capacité d'adaptabilité de l'action) :	
Moyens de communication (internet, guides, plaquettes d'information, journées, presse, radio) :	
Délais de prise de rendez-vous :	
Niveau de recrutement du personnel (qualification, expérience) :	
Formation des intervenants et professionnels (budget formation, actualisation des connaissances) :	
Outils juridiques à disposition :	
Pluridisciplinarité des intervenants au sein de l'action :	
Secrétariat délégué à l'action :	
Financement de l'action : (source de financement, cofinancement ou financement unique) :	
Coût de l'action :	
Action conventionnée :	
Action au sein d'un pôle ou d'un groupement de services :	
VERIFICATION DE LA QUALITE DE LA REPONSE	
Autoévaluation de l'action :	
Supervision et suivi de l'action (réunions, comités de pilotage réguliers, réalisation d'un rapport d'activité annuel)	

Grille d'analyse – Action d'accès au droit : _____

Réunions fréquentes	
Analyses statistiques (outils d'évaluation) :	
Enquête de satisfaction :	
Taux de fréquentation de l'action :	
Suivi des dossiers et accompagnement dans les démarches du public (outils de suivi) :	
Orientation vers un professionnel du droit (avocat, notaires, huissiers) :	
Volonté de la structure de s'insérer dans un réseau, un partenariat	